

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **87 (1961)**

Heft 11

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROGRAMME

10 h. 15 précises

Introduction, par M. M. ROESGEN, ancien directeur, président du Comité suisse de l'Éclairage, Genève.

1. W. MATHIS, Zurich : *Behaglichkeit und Unbehaglichkeit*.
2. M. DÉRIBÉRE, chef du Centre l'Éclairagisme de la Compagnie des lampes Mazda, Paris, secrétaire général du Centre d'Information de la Couleur : *Agrément de l'éclairage*.

14 h. 15 précises

3. L. SCHNEIDER, ingénieur dipl., professeur, Munich : *Die Einwirkung des Lichtes auf die Stimmung des Menschen*.

Discussion.

L'assemblée se terminera vers 17 h. au plus tard.

Tous renseignements sont à demander au Secrétariat du Comité suisse de l'Éclairage, 301, Seefeldstrasse, Zurich.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées pour l'aménagement des rives du lac de Lugano

Ouverture

Avec l'accord du Jury, la Municipalité de Lugano a décidé de proroger le délai pour le dépôt des projets (art. 5 du règlement) au **lundi 2 octobre 1961, à 18 h.**

Le Jury dispose d'une somme de 30 000 fr. pour primer cinq ou six projets et d'une somme de 5000 fr. pour des achats éventuels.

Les documents seront remis aux concurrents par les bureaux techniques de la Commune de Lugano contre versement d'une finance d'inscription de 100 fr.

STS

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section industrielle

157. *Technicien électricien ou mécanicien*, éventuellement en *génie civil*, ayant de bonnes connaissances de l'électrotechnique, pour projets, offres, surveillance de montages et le service à la clientèle. Installations de signalisation routière. Fabrique de la branche électro-mécanique à Berne.

159. *Technicien en chauffage*, pour projets et exécution d'installations thermiques et de chauffage central. Localité des bords du lac de Constance.

161. *Dessinateur en machines*, pour tuyauterie et fours industriels. Bureau d'ingénieur. Zurich.

163. *Technicien électricien*, éventuellement *mécanicien*, pour service des ventes de moteurs électriques. Usine de Suisse occidentale.

165. *Technicien en chauffage* ou *dessinateur expérimenté*. Bâle.

167. *Dessinateur constructeur*, pour constructions en acier et mécanique générale. Fabrique à Zurich.

169. Deux *contremaîtres tisserands*, pour surveiller la marche et la manutention de 100 métiers à tisser de provenance japonaise. Connaissances du tissage et du bobinage, ainsi que de l'anglais désirées. Fabrique de tissus. Rhodésie. Offres en anglais sur papier avion du S.T.S.

Sont pourvus les numéros, de 1960 : 61, 63, 107, 213, 361, 419, 439 ; de 1961 : 17, 47, 105.

Sections du bâtiment et du génie civil

330. *Dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Localité des bords du lac de Constance.

332. *Dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Ville des bords du Léman.

334. *Dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Zurich.

336. *Technicien en bâtiment* ou *dessinateur expérimenté*, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Zurich.

338. *Technicien en bâtiment* ou *dessinateur*, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Localité du canton de Saint-Gall.

340. *Ingénieur rural*, comme chef du bureau des améliorations rurales. En outre : *technicien géomètre* ou *dessinateur*. Administration cantonale de Suisse alémanique.

342. *Ingénieur en génie civil*, pour constructions routières. En outre, *technicien en génie civil* ou *dessinateur*, pour projets et exécution de routes et canalisations. Bureau d'ingénieur. Banlieue de Bâle.

344. *Dessinateur technique*, si possible au courant des aménagements intérieurs de magasins. Grande société coopérative. Canton de Zurich.

346. *Conducteur de travaux en bâtiment*, pour surveiller les constructions d'hôtels et de maisons locatives. Bureau d'architecture à Berne ; chantiers aux Grisons.

Sont pourvus les numéros de 1961 : 10, 226.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 9 et 10 des annonces)

DOCUMENTATION DU BATIMENT

(Voir pages 4 et 12 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Cheval ailé du lac de Joux

(Voir photographie page couverture)

Ce monument en béton armé, œuvre du sculpteur Lasserre, symbolise l'énergie des eaux des lacs de Joux et Brenets. Il est situé près du canal qui les relie, face au village du Pont.

Maquette et surveillance : André Lasserre, Lausanne.

Direction des travaux : Compagnie d'Etudes de Travaux publics, Lausanne.

Coffrage : Entreprise Dupont S.A., Renens.

Béton armé : Entreprise Fantoli, Les Charbonnières.

Les principales caractéristiques de cet ouvrage sont les suivantes :

Hauteur totale : env. 7,50 mètres.

Volume total : environ 40 mètres cubes.

Poids total : env. 100 tonnes.

Agrégats : ballast tout-venant propre de Vaulion, choisi après plusieurs essais comparatifs pour sa couleur.

Ciment : CP Lafarge HTS HRI, de couleur claire, résistant aux intempéries.

Adjuvants : PLASTOCRETE-N, FRIOLITE-OC.

Le bétonnage ayant eu lieu entre les 23 et 26 novembre 1959, par temps froid, le Plastocrète-N, adjuvant plastifiant et entraîneur d'air, a été presque immédiatement remplacé par la Friolite-OC, adjuvant également plastifiant et entraîneur d'air mais en même temps antigel efficace, deux produits fabriqués par la maison GASPARD WINKLER & Cie.

Grâce au travail très soigné des entrepreneurs de charpente et de maçonnerie, ainsi qu'aux autres mesures prises en accord avec la Direction des travaux, le décoffrage, qui a eu lieu sans incident le 14 décembre 1959, après que la résistance du béton ait été contrôlée au scléromètre, a révélé, malgré les nombreuses difficultés rencontrées au cours de la réalisation d'un ouvrage aussi peu courant, un béton apparent compact et impeccable, qui fait honneur à ses réalisateurs.